

Paris, le 7 novembre 2009



Groupe Socialiste du Sénat

Communiqué de presse

La droite refuse la consultation des maires sur la présence postale

Les sénateurs du groupe socialiste, apparentés et rattachés regrettent qu'un de leurs amendements visant à ce que les conseils municipaux soient consultés pour toute décision de fermeture de bureau de poste aient été refusé par la droite sénatoriale.

Le Groupe socialiste proteste contre les conditions d'examen à marche forcée de ce projet de loi important pour nos concitoyens et nos territoires.

Le Groupe socialiste s'élève contre la décision du gouvernement de bouleverser un ordre du jour déjà chargé alors que ce texte ne revêt aucun caractère d'urgence, l'application de la directive européenne devant se faire au 1er janvier 2011.